

Comité régional de l'Europe Soixantième session

Moscou, 13-16 septembre 2010

EUR/RC60/TD.1

Santé mondiale et diplomatie de la santé

Structure

Lundi 13 septembre 2010

- | | | |
|----------------|---|--|
| 13 h 00 | Pr Ilona Kickbusch,
Institut de hautes
études, Genève | Qu'est-ce que la diplomatie mondiale de la santé ? |
| 13 h 15 | Dr Gaudenz
Silberschmidt | Stratégies de renforcement des capacités en matière de diplomatie mondiale de la santé |
| | M. Fredrik
Lennartsson | Importance de la diplomatie mondiale de la santé pour les États membres de la Région européenne de l'OMS |

Le contexte en évolution

« Jadis », explique M. Robert Cooper, l'un des plus éminents diplomates européens, « une nation n'avait à se préoccuper que d'elle-même. Aujourd'hui, cela ne suffit plus. »¹ C'est particulièrement vrai dans le domaine de la santé. Un nombre croissant de problématiques transcendent les frontières nationales et nécessitent que l'on exerce une action sur les forces planétaires qui déterminent la santé de la population. Les négociations internationales sur la santé revêtent de plus en plus d'importance et les profondes implications politiques, sociales et économiques des problématiques sanitaires ont amené davantage de diplomates sur la scène de la santé et davantage d'experts de la santé publique dans le monde de la diplomatie.

Aujourd'hui, il convient, dans les négociations internationales sur la santé, de faire intervenir le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les scientifiques, les activistes et les médias, entre autres, puisque ceux-ci font tous partie intégrante du processus de négociation. Étant donné l'évolution des contextes, des acteurs et des problématiques, cette démarche requiert un faisceau de compétences particulier. C'est ce qui a amené le développement du domaine de la diplomatie mondiale de la santé.

Diplomatie mondiale de la santé

Le terme « diplomatie mondiale de la santé » vise à refléter les processus de négociation, menés à de multiples niveaux et avec de multiples acteurs, qui façonnent et gèrent l'environnement mondial des politiques de la santé. On peut l'envisager comme une activité politique qui satisfait le double objectif d'améliorer la situation sanitaire, d'une part, et d'entretenir et de renforcer les

¹ Cooper, R. *The Breaking of Nations. Order and Chaos in the Twenty-first Century*. New York, Atlantic Books, 2003.

relations internationales, d'autre part. Elle vise à instaurer, dans les politiques, une cohérence entre l'engagement envers des objectifs de développement et la nécessité de définir des mesures collectives dans un monde interdépendant. Ce nouveau domaine touche à un large éventail de disciplines, dont les relations internationales, l'anthropologie médicale, les sciences politiques, l'histoire et la santé publique. Il tente de concilier l'art de la diplomatie et la science de la santé publique, et trouve un équilibre entre des intérêts nationaux précis et les préoccupations collectives abstraites de la communauté internationale au sens plus large, face à d'intenses actions de lobbying et de sensibilisation.

La nouvelle dynamique

L'Organisation mondiale de la santé reste une importante plaque tournante pour la diplomatie mondiale de la santé. En effet, elle est récemment passée à une vitesse supérieure avec la négociation de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (2003), le Règlement sanitaire international (2005) et le Code de pratique mondial pour le recrutement international des personnels de santé (2010). Mais le centre de gravité de la diplomatie mondiale de la santé s'est déplacé pour inclure d'autres sphères de négociation et d'influence, comme l'Organisation mondiale du commerce, le Forum économique mondial, le G8 et l'Assemblée générale des Nations Unies. Les profonds changements en cours requièrent de nouveaux mécanismes et de nouvelles aptitudes pour la diplomatie mondiale de la santé. Beaucoup de professionnels ne se sentent pas bien préparés aux défis auxquels ils sont confrontés.

Cette évolution souligne la nécessité de renforcer les capacités en matière de diplomatie mondiale de la santé, en formant à la fois des professionnels de la santé publique et des diplomates pour lutter contre deux types de déséquilibres : celui qui peut apparaître entre les experts de la politique étrangère et ceux de la santé publique, et celui qui existe entre les pays concernant leur pouvoir et leur capacité de négociation respectifs. La résolution A/RES/63/33 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la santé mondiale et la politique étrangère demandait un renforcement des capacités dans ce domaine. Le programme élaboré à l'Institut de hautes études, à Genève, vise à combler les lacunes actuelles dans ce domaine.

Renforcement des capacités en matière de diplomatie mondiale de la santé

Le renforcement des capacités devrait concerner en particulier les représentants de ministères de la Santé et des Affaires étrangères, le personnel d'organisations internationales et des intervenants non étatiques qui mènent des négociations avec d'autres pays à propos de la santé. Il devrait leur permettre de mieux comprendre la dynamique de la gouvernance mondiale de la santé et d'améliorer leurs compétences en matière de négociations. Il devrait également les familiariser avec les institutions et les instruments, les mécanismes pour la cohérence des politiques et les cadres de négociation. Les participants doivent :

- s'engager dans un processus d'apprentissage multidisciplinaire ;
- pratiquer une réflexion stratégique sur l'interface entre santé mondiale et diplomatie ;
- comprendre les instruments et les mécanismes de la gouvernance mondiale de la santé ;
- comprendre les stratégies de négociation depuis la perspective multinationale ;
- exercer leurs talents de négociateurs par le jeu de rôle ;
- débattre des valeurs et de l'éthique en matière de diplomatie mondiale de la santé.

Renforcement des capacités en matière de diplomatie mondiale de la santé : synthèse

1. Diplomatie mondiale de la santé : nature de la diplomatie mondiale de la santé dans le contexte de l'évolution de la diplomatie, depuis les intérêts des États jusqu'aux intérêts planétaires et vice-versa ; fonctions de la diplomatie.
2. Santé mondiale : évolution de la santé ; défis sanitaires transfrontaliers du XXI^e siècle ; concepts de santé mondiale, de programmes sanitaires mondiaux et comment ceux-ci sont planifiés ; la santé en tant que bien public planétaire.
3. Les acteurs et intervenants de la diplomatie mondiale de la santé et autres parties intéressées : le système international multipolaire ; le paysage et les rôles des acteurs de la santé mondiale ; les concepts de gouvernance mondiale de la santé ; les concepts de pouvoir et de légitimité ; le glissement du rapport des forces en matière de santé mondiale ; la diplomatie des coalitions informelles ; la diplomatie régionale multilatérale ; le rôle renforcé de la diplomatie personnalisée (chefs d'État, célébrités, dirigeants de fondations) ; les communautés de savoir.
4. Le champ toujours plus vaste de la diplomatie et l'interface clé avec la santé : santé et sécurité ; santé et affaires étrangères ; santé et commerce ; fusion de l'ordre du jour national avec celui de pays étrangers ; intérêts de l'État et intérêts commerciaux ; interdépendance et développement ; droits de l'homme ; conflits et catastrophes.
5. Les sphères de la diplomatie mondiale de la santé : l'évolution de la gouvernance mondiale de la santé depuis les accords sanitaires internationaux jusqu'à la législation régissant les questions de santé dans le monde entier ; les grands défis de la sécurité sanitaire internationale ; les institutions et normes internationales ; l'OMS en tant que grand foyer de la diplomatie mondiale de la santé ; les points pivots de la diplomatie mondiale de la santé en dehors du secteur de la santé ; les valeurs normatives collectives.
6. Méthodes, processus, instruments et mécanismes clés en matière de diplomatie mondiale de la santé : processus multilatéraux ; le rôle des consensus ; l'intensification de la diplomatie de la gouvernance multilatérale ; l'essence du droit international de la santé ; le recours aux règles impératives et non contraignantes dans la gouvernance mondiale de la santé (traités, accords, conventions, protocoles, déclarations, codes, directives, plans d'action) ; nouveaux mécanismes de gouvernance sur la scène mondiale de la santé ; blocs et groupes.
7. La dynamique des négociations mondiales sur la santé : différents systèmes de valeurs en matière de santé mondiale ; études de cas sur la négociation d'accords clés internationaux tels que la Convention-cadre pour la lutte antitabac, le Règlement sanitaire international et mesures telles que la création du Groupe de travail intergouvernemental sur la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle, ou nouveaux mécanismes de financement comme le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ou UNITAID.
8. Le fondement des valeurs de la diplomatie mondiale de la santé : la santé à la fois comme finalité et comme moyen ; la santé en tant qu'aspect des affaires étrangères ; les déterminants sociaux de la santé ; les concepts de développement et de lutte contre la pauvreté ; les relations nord-sud, les relations sud-sud, les droits de l'homme.